

— Annie Brierrer —

# LE DUC DE CHOISEUL

La France sous Louis XV



Albatros

30  
a

LE DUC DE CHOISEUL

La France sous Louis XV

**LE DUC DE CHOISEUL**

**La France sous Louis XV**

EDITIONS ALBATROS  
21, rue Casette - Paris VI  
Télex (1) 42 22 77 43

11

8° Ln 27

95610

LE DUC DE CHOISEUL  
La France sous Louis XV

1755  
1756

93.  
Annie BRIERRE

53506

# LE DUC DE CHOISEUL

## La France sous Louis XV

EDITIONS ALBATROS  
21, rue Cassette - Paris VI<sup>e</sup>  
Tél.: (1) 42 22 77 00

## Note de l'auteur

*Les pages consacrées au marquis et à la marquise de Stainville paraîtront peut-être inutiles. Elles ont été extraites d'épaisses liasses de documents et de lettres que les Archives de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et du Doubs ont eu la complaisance de me communiquer. Je ne crois pas qu'aucun historien, auparavant, en ait fait état. Ce sont les seuls éléments qui, évoquant les parents du futur duc de Choiseul, permettent d'imaginer son enfance restée secrète. C'est pourquoi je demande au lecteur d'avoir la patience de les lire.*

A. Brierre



# I

## L'ASCENDANCE

*Naissance d'Etienne-François – La marquise de Stainville et la duchesse de Lorraine – Le Château de Stainville – Le marquis de Stainville.*

### L'ascendance

Dès le XI<sup>ème</sup> siècle, les Choiseul, puissants seigneurs parmi la noblesse champenoise et lorraine, prirent part aux croisades et aux grands événements de leur époque. De leurs hauts faits et de leur grandeur, il reste peu de preuves matérielles: la plupart des donjons élevés pour la défense de leurs fiefs ont disparu ; du château de Choiseul qui couronnait une butte, il ne subsiste rien ; l'abbaye de Morimond (ordre de Citeaux), fondée par eux, est tombée en ruines et, des pierres de l'ancien château, les moines de Morimont construisirent l'église de Bazincourt dont le gros œuvre demeure aujourd'hui, mais qui menace de s'effondrer.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les Choiseul affranchirent leurs serfs. Ces qualités de hardiesse, de courage, de générosité, qui contribuèrent à leur impécuniosité, se retrouvent chez le plus illustre d'entre eux: Etienne-François, comte de Stainville, duc de Choiseul, ministre de Louis XV. L'authenticité de leur noblesse se trouve affirmée dans une lettre du généalogiste Bernard Chérin à Louis XV lorsque celui-ci décida d'admettre Etienne-François dans l'ordre du Saint-Esprit<sup>1</sup>.

La maison de Choiseul tire son nom de l'ancienne baronnie de Choiseul en Champagne. Leur généalogie n'est pas des plus simples: de père en fils les mêmes prénoms se transmettent, toujours nombreux pour chacun d'eux. Seul leur ordre change: parfois François vient avant Joseph ou Etienne, ou vice-versa. En outre, tout au moins au cours du siècle qui précéda la naissance de notre Etienne-François, les mariages se firent le plus souvent entre familles lorraines alliées: les différentes branches des Choiseul, Beauveau-Craon, Châtelet, Boufflers...

Nous nous limiterons à l'ascendance directe de notre personnage<sup>2</sup>: son grand-père, François-Joseph de Choiseul, François-Joseph Ier, était d'âme aventureuse et aimait à naviguer. Lors du bombardement d'Alger en 1691, il fut fait prisonnier et le resta dix-huit mois<sup>3</sup>. Une fois libéré, il poursuivit une brillante carrière outre-mer. En 1705, il était capitaine de vaisseaux du Roi, devient Chevalier de Saint-Louis, gouverneur de l'île de la Tortue puis de Saint-Domingue.

Son fils François-Joseph II se contenta de jouir des avantages de ses charges sans courir de dangers superflus. Un oncle, frère de sa mère, Etienne comte de Stainville, l'avait institué son légataire universel à charge de porter son nom et ses armes. Il devint donc marquis de Stainville, et c'est sous ce titre qu'il fut désormais désigné. Il se trouva ainsi nanti de biens en Champagne qui améliorèrent la situation des Choiseul dont la noblesse était le plus souvent désargentée.

Le duc Léopold régnait alors sur les Lorrains. C'est grâce à ses travaux, poursuivis par Stanislas, roi détrôné de Pologne, que Nancy est devenue une des villes les plus majestueuses et harmonieuses de France. Le duc Léopold transforma bientôt le marquisat de Stainville en baronnie: les lettres d'érection furent enregistrées le 27 avril 1722 et comportent plusieurs pages détaillant les biens et les vertus du bénéficiaire et de sa lignée<sup>4</sup>.

François-Joseph II, marquis de Stainville, avait épousé en 1717 sa cousine Françoise-Louise de Bassompierre, petite nièce du célèbre maréchal de Bassompierre. La nouvelle mariée, âgée de vingt-trois ans, était dame d'honneur de la duchesse de Lorraine: elle allait devoir partager son temps entre le château de Lunéville où l'appelaient les devoirs de sa charge, son propre château de Stainville et son hôtel de Nancy où, le 28 juin 1719, elle donnait naissance à un fils, Etienne-François, futur duc de Choiseul. Cet hôtel était situé place de la Carrière à l'emplacement des numéros actuels de 26 à 32, toutes maisons habitées aujourd'hui par des professions libérales (médecin, avocat...) mais aucun érudit n'a jamais pu retrouver avec certitude ce qui constituait exactement l'hôtel Stainville.

Etienne-François fut baptisé à Saint-Epvre, situé de l'autre côté de la place de la Carrière par rapport à l'hôtel de ses parents. Cet acte de baptême est un des rares documents existant encore sur la venue au monde du futur duc<sup>5</sup>. Le premier spectacle qui s'offrit à ses yeux fut cette harmonieuse place de la Carrière, bordée par les élégants hôtels de Bassompierre, Craon, Beaufremont, Héré, et celui où mourut Jacques Callot. Elle devait alors être assez semblable à la gravure qui nous a laissée Callot au siècle précédent: il s'y donnait des tournois et il y régnait le même pittoresque que sur la place des Vosges à Paris à cette époque. C'est en 1751 que Stanislas chargea Héré d'y apporter les changements qui lui ont donné l'aspect qu'elle a gardé aujourd'hui.

Sur l'enfance d'Etienne-François, nous ne savons pratiquement rien. Sur la vie de sa mère nous ne connaissons guère que ce qui se laisse deviner, par bribes, dans la correspondance de la duchesse de Lorraine. Cette Elisabeth-Charlotte était fille du duc d'Orléans et de la princesse Palatine, et par consé-

quent sœur du Régent. Dans les lettres que, de sa Cour de Lunéville, elle adressait à son amie Charlotte de Lenoncourt, marquise d'Aulède, elle fait quelques allusions à sa dame d'honneur la marquise de Stainville. Ainsi, en 1718, écrivait-elle en une orthographe qui semble directement héritée de son ascendance palatine :

«Mme de Stinville scay mieux vivre que Mme de Lunaty, car elle m'a demandé des lettres que je luy et envoyé volonlié pour toute ma famille, elle me fera un grand plaisir de m'en rapporter des nouvelles quand elle reviendra...»

La duchesse écorche le nom de Stainville, comme elle écorchera celui des Beauvau, transformé en Bovo. Tandis que Françoise-Louise remplissait les services de sa charge, à la satisfaction de la duchesse, semble-t-il, le duc Léopold envoyait son mari en qualité d'ambassadeur en Angleterre, puis en France. Lorsqu'ils étaient à Lunéville, les Stainville avaient, sans aucun doute, leur appartement au château, car on ne leur connut jamais d'autre adresse. Le marquis eut, à partir de 1726, son hôtel à Paris, mais il semblait alors sillonner l'Europe. En octobre 1725 la duchesse écrit : «Son Altesse Royale a envoyé M. Stinville jusqu'à Sarbourg» et au mois de décembre suivant, il est à Paris.

En février 1727, le marquis et la marquise semblent retenus à Paris. En avril ils sont de retour à Lunéville et, en juin, la marquise doit de nouveau aller à Paris pour les toilettes de la duchesse qui, pour ce choix, avait aussi fait appel au bon goût de Charlotte de Lenoncourt, ajoutant : «J'ay été ravie qu'elle (Mme de Stainville) vous est mis dans notre secret, estant bien sure que vous avet assez d'attachement pour son Altesse Royale pour garder le secret...»

Ce «secret» était le mariage projeté entre le duc d'Orléans et Elisabeth, fille aînée de Léopold. La marquise de Stainville avait donc toute la confiance de la duchesse qui n'était pas non plus indifférente à la santé de sa dame d'honneur. Ainsi, au mois d'août de la même année elle écrit : «Mme de Stinville s'est laissé tomber il y a trois jours sur le pavé ; mes elle ne s'est point blessé et s'ent port à merveille». Et, quelques jours plus tard : «M. de Stinville arriva hier... Vous me feray bien du plaisir, Madame, de me mender tout ce qui se passera de nouveau pendant l'abessance de M. de Stinville...»

Ces propos assez plats, dont la cocasserie réside dans l'écriture, révèlent cependant la rude existence que menaient les Stainville, en allées et venues perpétuelles sur des routes cahoteuses, tantôt brûlées par le soleil (la duchesse, de son château de Lunéville, se plaint constamment de chaleur excessive) tantôt glaciales, enneigées, verglassées, en des carrosses luxueux et douilletts, sans doute, mais d'une lenteur aujourd'hui oubliée.

«Le 2 Désseembre», le marquis affronte, une fois de plus, les frimas : «M. de Stinville s'ant retourne avec la charge de Grand Veneur que son Altesse Royale luy a donné...»



Après avoir reçu la charge de Grand Veneur en cette année 1727, François-Joseph de Stainville était, au début de 1728, envoyé en Angleterre pour y complimenter Georges II sur son avènement, puis il fut nommé ministre plénipotentiaire au Congrès de Soissons. Honneurs et activités que reflète la correspondance de la duchesse le 17 juin 1728: «j'espère, Madame, sy le congré produit quelque nouvelle que vous vouderay bien me le mender car pour Mme de Stinville elle ne m'en mande aucune. Son mary n'est pas le même quand il est à Paris, mes pour le présent, il est encore en Engleterre». Et le 26 du même mois: «J'atant le retour de M. de Stinville avec une grande impatience pour savoir l'accouchement de la reine... Depuis le départ en Engleterre, Madame sa fames m'écrit quelquefois, mes elle est devenu si politique qu'elle ne me mende pas la moindre nouvelle».

Quel que soit le sens que la fille de la princesse Palatine accorde au mot politique elle trouve que sa dame d'honneur et son époux manquent d'assiduité. Elle reprend ses plaintes le 12 juillet du même mois: «...J'en et très rarement (des nouvelles) de Mme de Stinville et je n'en et pas eu de son mari depuis son retour d'Engleterre. Je savois bien, Madame, par un courié de M. de Rinsindorf qu'il restait à Paris et qu'il avait loué une maison aurpès de Paris, mes je ne savois pas dans quel village c'étoit, et je vois que par vostre lettre que c'est à Boulongne auprès de Saint-Cloud».

La famille de Choiseul Stainville avait donc été chercher le bon air aux environs de la capitale, mais n'en était par devenue plus empressée pour sa correspondance ; et la duchesse de Lorraine ne cesse de s'en plaindre.

Le 27 mars 1729, le duc de Lorraine meurt: la duchesse est accablée. mais à la fin de l'année, elle semble avoir surmonté sa peine et, aussi, avoir pardonné au marquis ses négligences épistolaires. Elle écrit le 24 novembre: «Nous avons isy une quantité de monde prodigieux, et nulle nouvelle que la maladie du pauvre Stinville ; il a la fièvre continue depuis vendredy, qui est le même jour que sa femme est accouchée et il est aujourd'hui très mal, donc je suis, je vous assure très fâchée, car c'est un très honnête homme et bien capable de bien servir mon fils...»

L'enfant que la marquise de Stainville venait de mettre au monde était Béatrix, la future et impérieuse duchesse de Gramont, la sœur bien-aimée du futur ministre.

Quatre jours plus tard : «M. de Stinville qui a été fort mal est or de danger, n'ayant plus de fièvre». Le 10 «Desseembre», toute inquiétude est passée et la duchesse le charge du «porteret de son fils», ajoutant «mes petestre que vous le veray dans peu en original car il compte d'aller cette hiver à Paris pour ces foy et homage du Barois».

Ce fils, dont parle l'épistolière, venait de succéder au duc Léopold sous le nom de François III. Il était destiné à être l'époux de Marie-Thérèse, la future impératrice d'Autriche.

Toujours attentive à la santé du marquis, la duchesse douairière écrit le 26

décembre «... M. de Stinville est, je croy, arrivé à Paris ; il y a huit jours qu'il est party d'isy mes il devait s'arrêter quelques jours chez luy. Il estait encore bien faible quand il est party». Le château de Stainville était, et est encore, sur la route directe de Nancy à Paris. Le marquis arriva sain et sauf et se remit normalement car du 16 février 1730, nous pouvons lire: «J'adresse ma lettre à M. de Stinville pour vous la faire tenir, car je vous croy party, Madame, pour Bordes».

Ce départ pour Bordeaux ne mit pas fin aux échanges épistolaires de la duchesse et de son amie, mais il n'y est plus question des Stainville.

Lorsque la Toscane échut à François III, qui avait cédé la Lorraine contre ce duché italien, François-Joseph de Stainville fut nommé Chambellan du Grand Duc de Toscane, et bientôt Conseiller d'Etat de l'Empereur Charles VI qui essayait d'assurer la succession de son trône à sa fille Marie-Thérèse, et de faire accepter la Pragmatique Sanction par toutes les Cours d'Europe.

François III ne garda en Lorraine que le titre de comte de Blamont, laissant la Régence à sa mère Elisabeth-Charlotte qui l'exerça jusqu'à l'arrivée de Stanislas à Nancy. En 1737, elle quitta Lunéville pour Commercy, non sans amertume. Beaucoup de nobles lorrains resteront fidèles à François.

## Le château de Stainville

Il semble, d'après d'abondantes liasses conservées aux Archives de la Meuse, que le château de Stainville ait été habité, tout au moins de temps à autre, par ses propriétaires, et ceci dès leur mariage. Les régisseurs, Colin, lieutenant assesseur près la Prévosté, Carré, qui va parfois trouver le marquis à Paris, dressent chaque année des comptes circonstanciés.

Outre de constantes réparations: toitures, murs... il est fait mention de dépenses «pour remplir la glacière», de gages au portier, aux jardiniers, à deux servantes (Babette qui faisait partie du personnel dès 1716 avant l'arrivée du marquis, Madeleine entrée en service en novembre 1725), de livraisons de boucherie réglées à Claude Damigot. Sûrement Babette et Madeleine prirent-elles soin du jeune Etienne-François, et Claude Damigot lui fournit-il de tendres côtelettes.

Il est souvent question dans ces relevés de bois et de vignes (sources essentielles des revenus des domaines dont les dépenses excédaient généralement les recettes) et aussi de nombreux envois au marquis en son hôtel à Paris: confitures, chevreuil, escargots, huiles...

Un état des lieux de l'époque correspond, avec un minimum d'imagination, à ce que l'on voit aujourd'hui: ponts, tours, cuisine voûtée avec chambres au-dessus, entrée, deux salles, chapelle, petites chambres communiquant avec de plus grandes, salle voûtée pour communs et une chambre au-dessus, tours carrées et chambre pour logement jardinier...

L'église est toute proche et, à quelques kilomètres de là, l'abbaye de Jovilliers, devenue ferme, dont subsiste un portail imposant et quelques vestiges. C'est là que, en 1743, Léopold-Charles, second fils des Stainville, débuta dans la carrière ecclésiastique. Les propriétaires actuels du château croient avoir découvert des amorces de couloirs souterrains qui auraient relié le château, d'une part à l'église, d'autre part à l'abbaye de Jovilliers.

A l'écart de la route, le vieux château, rénové avec respect, dresse encore ses tours, et semble avoir préservé autour de lui le calme d'antan. On n'y entend guère que la cloche de l'église. Les caves sont intactes et, malgré les transformations internes, il est permis de retrouver la disposition des lieux anciens. Mais la vie devait y être assez monotone. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, nulle part n'entend-on parler de réceptions fastueuses ou chaleureuses, ni de brillante compagnie. Personne non plus ne chante la personnalité, le charme des maîtres de céans. Avec la duchesse de Lorraine, dans sa correspondance, il n'est guère qu'une autre personne qui ait fait allusion à la marquise de Stainville. Elle le fit de façon si perfide qu'elle eût mieux fait de se taire. Il s'agit de Madame de Graffigny qui, restée sans fortune après un mariage malheureux, était devenue la pique-assiette de l'Europe. Son mari était violent, la battait même, paraît-il ; elle l'avait quitté et subsistait en se faisant héberger dans toutes les maisons auxquelles sa noble naissance lui donnait accès ; car elle était née Françoise d'Issembourg d'Happoncourt et était de surcroît nièce de Callot.

## Lettres de Mme de Graffigny

Elle tint plus tard un salon qui devint célèbre. «C'était avec les rognures des conversations qui s'y tenaient et des paradoxes qui s'y débitaient» qu'Helvétius avait composé son livre «*De l'Esprit*». C'est aussi dans ce salon qu'Helvétius rencontra Anne-Catherine de Ligneville, nièce de Madame de Graffigny, s'éprit d'elle et l'épousa.

A l'époque qui nous intéresse, elle allait de château en château. Nous la trouvons à Cirey où elle jouissait de l'hospitalité de Voltaire et de Madame du Châtelet ; elle venait de quitter le château de Stainville. Voici en quels termes elle exprime sa reconnaissance envers la marquise, son hôtesse, dans une lettre à Devaux, lecteur du roi Stanislas que tout le monde appelait familièrement Pampam.

4 décembre 1738: «... Hier Madame de Lenoncourt arriva pour dîner au château de l'ENNUI» (c'est ainsi qu'elle désigne le château de Stainville). Deux jours plus tard, elle baptise son hôtesse «bégueule». Et elle ne s'en tient pas là. Comme le 10 décembre, toujours à Cirey, elle s'impatiente de ne pas recevoir de courrier, elle va jusqu'à accuser Madame de Stainville de retenir et d'ouvrir ses lettres. Le temps lui pesant à Ferney où Monsieur de Voltaire

et Madame du Châtelet ne s'occupent pas assez d'elle, à son gré, elle s'amuse, selon la coutume de l'époque, à composer un portrait de la marquise de Stainville qu'elle baptise Bélinde. Faute d'autres témoignages, et malgré son manque évident d'impartialité, nous allons en citer quelques extraits :

«Bélinde est femme de qualité, et le but unique de toutes ses actions est de prouver qu'elle est femme de qualité».

«L'envie, l'ambition, la vanité seraient ses passions dominantes s'il était décent à une femme de son rang d'être émue fortement... Bélinde, au fond de votre alcôve, vous faites, dit-on, des projets extravagants qui ne vont pas moins qu'à marier votre fils (il s'agit d'Etienne-François) à une princesse du sang... Vous ne voudriez pas d'une fille de cent mille livres de rente ? Est-ce trop de trois cent mille pour une femme qui aurait l'honneur d'être votre bru ?... Est-il rien de si agréable que la variété de vos sentiments ?»

«Quant au ridicule homme (cette fois c'est de son époux le marquis qu'il s'agit) qui passe ses journées à déterrer tout ce qui peut vous affliger et qui vient vous le dire tous les soirs en se pâmant de rire...»

«La table de Bélinde est très bien servie ; elle serait si contente si une femme de qualité pouvait ne pas être dédaigneuse et satisfaire son appétit... Bélinde est la plus malheureuse femme du monde : elle est au premier rang mais elle n'est point titrée ; elle est riche mais elle n'a pas un million à mettre en magot ; elle est jolie (voici enfin une gentillesse) mais d'autres femmes plaisent plus qu'elle... Son mari la laisse maîtresse de son bien, mais il suit rarement ses avis. Son fils est bien né, mais il aime le bal et la comédie...» (Etienne-François avait alors dix-neuf ans !) «... La magnificence des habits vous met au pair de la financière, le jeu à celui des laquais...»

Ce ramassis de propos hargneux et vulgaires ne se rachète même pas par la qualité de l'écriture. Il jette un si grand discrédit sur la personnalité de l'auteur que l'on se demande comment les grandes maisons continuaient à lui ouvrir leurs portes. Au reste, peu après ce portrait venimeux, Madame de Graffigny eut une prise de bec de première grandeur avec Madame du Châtelet et dut quitter Ferney.

Ce n'est pas le caractère de l'ingrate pique-assiette qui nous intéresse, mais les quelques vérités qui se cachent sous cette fumée, car il n'y a pas de fumée sans feu ! La marquise de Stainville, objet de sa haine, et mère de notre duc, n'était sans doute ni un boute-en-train, ni une âme généreuse. C'est peut-être par réaction contre cette austérité que le futur duc fut tôt éperdu de plaisir et de luxe, et le resta jusqu'à sa mort.

Mais c'est peut-être d'elle aussi qu'il hérita cette ambition qui le conduisit si haut. Cet esprit rayonnant, sa gaieté proverbiale, cette générosité qui, lors de sa disgrâce, attacha à lui tout un peuple, de qui les tenait-il ? De ce grand-père qui sillonnait les mers ? D'un ancêtre des croisades ? Du Maréchal de Bassompierre, ami de Henri IV, qui, avant de se laisser enfermer à la Bastille par Richelieu, brûla six mille lettres d'amour ? Certains traits de la

carrière et du caractère du grand-oncle se retrouvent chez ce neveu éloigné.

Espérons que la marquise de Stainville ignore les aménités que lui servit Madame de Graffigny ; en tout cas elle y survécut plus de vingt ans et s'éteignit à Nancy le 25 novembre 1758 dans sa soixante-quatrième année, à l'heure où ce fils aîné objet de toutes ses espérances entrait dans l'histoire.

## Le marquis de Stainville

C'est par les lettres adressées au marquis de Stainville ou écrites par ses secrétaires à différents personnages et à lui-même, lettres conservées aux Archives de Meurthe-et-Moselle, que nous pouvons suivre de façon intermittente les allées et venues du père d'Etienne-François.

Représentant du duc de Lorraine en France, et aussi en Angleterre et autres lieux, à la mort de ce prince, il resta attaché à la personne de son fils qui devient bientôt duc de Toscane puis empereur co-régnant auprès de Marie-Thérèse son épouse.

En 1725, malgré ses fonctions officielles qui l'appellent fréquemment à l'étranger, Monsieur de Stainville semble être resté un châtelain auquel tiennent ses administrés. Ainsi, de Ligny (à une douzaine de kilomètres au nord-est de Stainville), un certain Lebraille lui écrit fin décembre : « Je viens de Stainville voir le nommé Claude Le Picque qui tua hier François le Picque, son frère... J'ai fait les procès verbaux nécessaires ». Quelques jours plus tard, sans plus parler de l'événement, il prie humblement le marquis « que vous me fassiez la grâce de manger chez moi ». Et au début de l'année suivante : « Nous avons été bien mortifiés M. de Gontillon et moi quand nous avons appris que vous étiez reparti sans boire avec nous ».

Jusqu'alors les lettres qui lui étaient adressées, à lui ou à ses secrétaires, l'étaient à l'hôtel Saint-Thomas, rue Saint-Thomas à l'angle de la rue d'Enfer. Les rues ne portant pas de numéros à cette époque, cette désignation ne pouvait être plus précise. Il suffit de regarder un plan du XVIII<sup>ème</sup> siècle pour trouver cette rue d'Enfer (absorbée aujourd'hui par le boulevard Saint-Michel au niveau de la rue de l'Abbé-de-l'Epée) tandis que la rue Saint-Thomas relie la rue d'Enfer à la rue Saint-Jacques.

L'homme qui s'attache avec le plus de ferveur à découvrir la résidence rêvée pour le marquis s'appelle Verdron. Après avoir envisagé l'hôtel de Langeac, puis celui de La Trémoille, il se déclare, le 11 septembre 1726, tout prêt à lui louer « une maison au haut de la rue de La Harpe, assez proche du Luxembourg, à la hauteur du boulevard Saint-Germain ».

Mais le projet semble avoir été abandonné pour une maison, rue Taranne, qui a enchanté Vendron : six mille quatre cents livres par an, toitures magnifiques, parquets de même, cheminées de marbre, vue superbe, remises spacieuses pour voitures et équipages ! Rien ne permet de supposer que l'hôtel fut

loué par le marquis. Comme tous les seigneurs de l'époque, il était criblé de dettes. Un nommé Audiffret de Nancy lui réclame 23 000 livres de dettes échues, tandis que la Cour de Lunéville était en retard de plusieurs années pour verser à l'ambassadeur ses honoraires.

D'après les indications et adresses imprécises recueillies à travers les liasses d'une correspondance qui s'échelonne entre 1726 et 1737, on acquiert la certitude que l'hôtel du marquis de Stainville était, à cette époque, très certainement rive gauche, quartier Saint-Germain, et peut-être au croisement de la rue des Saints-Pères et des rues Saint-Dominique et Taranne (ces deux dernières absorbées aujourd'hui, en tout ou en partie, par le boulevard Saint-Germain).

A cette époque toutes les lettres étaient adressées à Monsieur le marquis de Stainville, représentant de son Altesse Royale le duc de Lorraine, en son hôtel à Paris. Les personnages les plus illustres lui écrivent: le duc d'Elbeuf, Walpole, le ministre Chauvelin, d'Argenson qui déplore son absence, le Cardinal Fleury qui l'attend à Issy. En 1727, il est félicité pour la naissance d'un nouvel héritier, Jacques, le futur maréchal. Bientôt nommé Grand Veneur de Lorraine, il est accablé de félicitations, et d'une requête de Monsieur de Schaek qui lui rappelle sa promesse de le faire grand veneur de l'Equipage.

En 1729, à la mort du duc de Lorraine, c'est au marquis que le cardinal de Fleury adresse des condoléances, de sa propre main. Les relations cordiales continuent avec la duchesse et son fils François.

En effet, le 29 octobre, Toussaint, le plus fidèle, le plus constant, le plus dévoué des collaborateurs du marquis lui écrit: «Madame de Stainville a soupé hier avec leurs Altesses. Elle se porte parfaitement bien» et en janvier: «elle compte partir Dimanche...»

Par cette correspondance nous apprenons que le 5ème de septembre 1729, Etienne-François, âgé de dix ans était pensionnaire à Louis-le-Grand car, de Paris, le baron Phitsne mande au Grand Veneur de Lorraine, en Cour à Lunéville: «J'ai été voir Monsieur votre fils au Collège que j'ai trouvé en bonne santé, malgré une toux persistante qui mérite attention et guérison. Il m'a dit qu'il allait en vacances, ce qui n'est pas peu de chose pour les jeunes gens qui restent enfermés le reste de l'année».

Etienne-François était donc depuis plusieurs mois dans ce collège où furent instruits tant d'hommes illustres (Molière, Voltaire, Victor Hugo...). Le collège de Clermont, devenu Louis-le-Grand, était, depuis 1564, et est encore aujourd'hui, rue Saint-Jacques.

Le marquis et la marquise avaient une villégiature à Boulogne et, lorsqu'il n'était pas au château de Stainville, c'était au bon air de l'île de France qu'Etienne-François passait ses vacances.

Mais l'argent est rare et, en 1731, le fidèle Toussaint écrit de Lunéville au marquis: «pas un liard en caisse», tout en le rassurant pour les arriérés qui lui sont dus. Le baron Phitsner lui conseille de réduire sa dépense et de revenir

en Lorraine. Le marquis n'en fait rien. Lorsque Toussaint, après avoir accompagné son Altesse Royale à La Haye et à Londres revient à Lunéville et lui mande: «les caisses sont toujours à sec», il n'en reste pas moins à Paris.

Le budget lorrain ne se portait pas mieux en 1733 car Toussaint écrit de Nancy que son Altesse manque d'argent en Angleterre, ce qui ne l'empêche pas de faire envoyer, en présent, au marquis de Stainville, une pièce de Tokay.

La lecture de cette correspondance, souvent indéchiffrable, offre parfois des spécimens délicieux.

Bourcier de Villers, de Lunéville, réclame au marquis alors à Paris «de l'eau spéciale pour bains de pied, de l'eau de *berberie*». Poirot, un des secrétaires du marquis, lui mande de Lunéville aussi le 17 janvier 1733: «S.A.R. Madame (il s'agit de la Régente) a souhaité que je vous ajoutasse, Monsieur, que Monseigneur, Mesdames les princesses, toute la Cour... l'Académie et toute la ville sont enrhumées, tout de même qu'Elle. Il n'y a pas à moitié de lancettes pour les saignées qui se font, ni de tisanne chez les apothicaires. Ce que je sais de mieux, c'est que, suivant toute apparence, le plus malade n'en mourra pas».

Quant à la marquise qui semble fort effacée et discrète, Bouvier de Villers, de Paris, écrit plaisamment au marquis: «... on dit que Madame la Marquise de Stainville doit revenir incessamment et qu'elle ira arracher les yeux à ses dames de Lorraine qui vous retiennent trop longtemps». La marquise n'allait pas en Lorraine que pour la Cour de Lunéville ou son château de Stainville, elle faisait de fréquents séjours chez sa sœur la marquise de Ligny dont le château était proche du sien.

Bouvier de Villers, lui aussi, a prêté au marquis des sommes dont il n'a pas été remboursé, et il se plaint doucement. Toussaint réclame des comptes dus depuis sept ans. Les difficultés d'argent n'empêchèrent point les fils du marquis de recevoir une éducation de gentilhommes.

En 1736 Etienne-François était à l'Académie, comme tous les jeunes gens de la grande noblesse qui s'y entraînaient aux courses de bagues et à divers exercices de cavalerie. Il existait à cette époque deux Académies Royales de Manège. L'une était située à l'emplacement de l'ancien hôtel de Viracoublé à l'angle de la rue des Canettes (son terrain a été absorbé par la place Saint-Sulpice). On y prenait des jeunes gens en pension pour 1 500 livres l'an, plus 700 livres pour le gouverneur du jeune homme, 500 pour son valet de chambre ou 400 pour son laquais. L'autre Académie était située à l'emplacement des 13 et 15, rue Verneuil. Elle avait été fondée en 1702 par Bonaventure du Gast. Il fut secondé par ses fils et sa fille qui lui succédèrent. La demoiselle du Gast était particulièrement douée, et, à dix-huit ans, surpassait tous les écoliers. Ce genre d'instruction n'était pas pour déplaire à Etienne-François; elle ne se limitait du reste pas à l'équitation et comprenait les armes, les mathématiques, la danse. Un gentilhomme accompli devait y passer deux ans et remporter au moins un prix aux courses de bagues.

A cette époque de 1736 les nobles lorrains s'inquiétaient de leur sort puisque la prise de possession du duché par Stanislas, roi détrôné de Pologne et beau-père de Louis XV, était imminente.

Au mois de septembre le marquis adresse une lettre de joyeux avènement au roi Stanislas qui l'en remercie chaleureusement ; malgré ces marques de courtoisie, il est résolu à continuer de servir le duc François. Mais ses enfants, que deviendront-ils ? Toscans, Autrichiens ou Français ? Toussaint s'en inquiète et dans une lettre qui, comme bien d'autres, annonce au marquis de prochains envois de vins, il lui dit : «Pour votre fils, l'aîné, qui est à l'Académie, il me semble qu'il ne peut suivre d'autre party que celui du Prince dont il deviendrait le vassal. Pour le cadet, l'affaire est différente».

Le 12 février 1736, François III avait épousé à Vienne Marie-Thérèse. Un an plus tard il signe son abdication sur les duchés de Lorraine et de Barrois en échange du grand-duché de Toscane. En mars 1737 Elisabeth-Charlotte Régente quitte Lunéville.

En mai 1737 Toussaint, de Vienne, reste préoccupé : «Le fils aîné ne peut que rester en France. Les cadets peuvent venir ici.» Et il insiste : «Je crois, Monsieur, qu'il faut également former un système pour votre famille. Vous me direz d'abord, de quoy je me mêle, et j'aurai l'honneur de vous répondre que Toussaint est toujours le même, et qu'après qu'il aura dit ses pensées, vous aurez le choix, de toutes façons, de faire ce qu'il vous plaira».

Sans ces sages conseils, les fils de Stainville seraient peut-être devenus Autrichiens et il n'y aurait pas eu de duc de Choiseul ministre de Louis XV.

Les relations avec les futures souverains de Lorraine étaient excellentes. Au moment même où Toussaint pressait le marquis de prendre une décision, Catherine, ex-reine de Pologne, devenue souveraine en Lorraine, proposait à la marquise d'être du nombre de ses surnuméraires parmi ses dames d'honneur. La charge, si elle fut acceptée, resta toute honorifique. On n'entendit jamais parler d'elle au cours des joyusetés de la Cour de Stanislas.

A part la liquidation des intérêts de S.A.R. qui nécessite des rapports avec de grands personnages, le marquis semble vivre dans une belle insouciance. En dépit de ses difficultés financières, il songe à prendre une maison à Bruxelles. Toussaint, heureusement, veille au grain. De Mirecourt, de Vienne, de Toscane, il se préoccupe de l'avenir des jeunes Stainville. Quant au projet de Bruxelles, il écrit au marquis : «Il faudrait bien vous garder de vous mettre sur ce pied ; ce serait le plus sûr moyen de dépenser votre bien».

Le marquis maintient des rapports chaleureux avec les princes de Lorraine ; Elisabeth-Thérèse lui écrit, le prince Charles lui demande des livres de Couperin, une copie du portrait par Goubert de son frère mort. Il offre des chiens au marquis qui lui fait présent d'un livre sur Turenne. Tout cela en des termes familiers et affectueux.

La reine de Sardaigne, ex-Reine de Pologne, Catherine Leczinska, Fleury et bien d'autres, le traitent en ami dans leur correspondance. Malgré la



courtoisie amicale qui règne entre le marquis et ces hauts personnages, malgré l'attachement que lui témoignent ses collaborateurs, les portraits qu'en laissent les mémoralistes de l'époque ne lui confèrent aucun prestige. Aux yeux de tous, il ne semble avoir de préoccupations que matérielles. Dufort de Cheverny le présente ainsi : les fonctions du marquis de Stainville étaient une aimable sinécure, «c'était un emploi de faveur qui ne l'obligeait à rien et le laissait se livrer au plaisir de la bonne chère, sa passion dominante». Le duc de Loynes fait état de ses fonctions mais se dispense de tout commentaire. Ainsi, en avril 1737, «Monsieur de Stainville va tenir la table de Monsieur le duc de Lorraine à Bruxelles avec douze mille florins de pension et sera son grand chambellan». Ce qui explique le désir du Grand Chambellan d'avoir une demeure en cette ville. En décembre : «Monsieur de Stainville, envoyé de Monsieur le duc de Lorraine, prit son audience de congé du Roi et de la Reine (Louis XV et Marie Leczinska)». Et, un peu plus tard : «Monsieur de Stainville va en Toscane où le Grand-Duc doit venir incessamment ; il doit le suivre partout ; ils paraissent fort contents l'un de l'autre».

A partir du traité de Vienne, qui en 1738 mettait fin à la guerre de succession de Pologne, le marquis de Stainville reste de façon plus stable à Paris en qualité «de ministre du duc de Toscane, place honorifique qui valait 20 000 livres de rentes et donnait le droit de faire porter sa canne derrière soi par un serviteur».

Etienne-François n'apparaît guère dans ces documents. Ni ses parents ni ses contemporains ne nous ont légué le moindre indice pour suivre sa trace. Dans ses propres mémoires, le personnage ne se donna point la peine, non plus, de nous éclairer sur ses premiers années. «Mon enfance et ma jeunesse, écrit-il, se sont passées comme celles de tout le monde». A aucun moment, ni en paroles ni par écrit, il n'y fait d'autre allusion. Il n'était pas de mode alors de s'attendrir sur les premiers instincts, les sentiments incompris, les roulements. Le sentiment le plus affirmé qu'il ait exprimé de bonne heure est l'orgueil de sa naissance : «j'ai regardé que mon maître et le sang de mon maître étaient au-dessus de moi et que tout le reste était ou mon égal ou mon inférieur».

Au reste, était-il bien sincère en reconnaissant une supériorité au roi son maître ? En fait de quartiers de noblesse les Choiseul auraient pu rendre des points à la famille royale. Ses sœurs étaient chanoinesses de Remiremont, un des plus célèbres chapitres de femmes nobles où n'entrait pas qui voulait. Pour y être admise, il fallait prouver soixante quartiers de noblesse (autrement dit neuf générations chevaleresques dans les lignes paternelle et maternelle). Louis XIV et Louis XV n'auraient pu faire admettre leurs filles qui avaient du sang Médicis.

On sait qu'Etienne-François fut pensionnaire à Louis-le-Grand. Sur les quelque deux mille élèves du Collège, trois cents étaient de la première noblesse. On y entrait parfois à cinq ans, le plus souvent à 10 ans ; c'est l'âge auquel

Arouet avait été admis. C'était une maison de la Compagnie de Jésus, qui fournissait, et de loin, les meilleurs éducateurs de l'époque.

Gustave Dupont-Perrier, dans le livre très documenté qu'il consacre à l'illustre institution, assure que les princes du sang, les Bourbons, Bourbon-Condé, Bourbon-Conti comte de la Marche, Croy, d'Elbeuf, la Tour d'Auvergne, la Rochefoucauld, les Boufflers, les Brancas, les Breteuil, les Brienne, les Coigny, Crussel, Gramont, Mancini, Noailles, Polignac, Richelieu, Soubise... y envoyaient leurs héritiers. Notre duc de Choiseul y est mentionné mais sans qu'il soit fait allusion à aucune prouesse soit en érudition, soit en indiscipline, ou en contestation – car les constataires ne manquaient pas à l'époque. César-Gabriel de Choiseul-Praslin, cousin d'Etienne-François qui devait être plus tard son co-ministre, y était aussi. Et lui, au moins, figure dans la liste des anciens de Louis-le-Grand qui devinrent académiciens ; plus exactement il entra à l'Académie des Sciences en 1769.

Ces jeunes seigneurs, entre eux, se donnaient publiquement leurs titres. Ils en usaient au Collège comme ils devaient le faire plus tard à Versailles. Le haut clergé comme la haute magistrature y avaient leurs représentants. Etienne-François put, de bonne heure, y faire connaissance de ceux qui allaient gouverner à ses côtés, en amis ou en ennemis : la Vrillière, le Tellier, Orry, Maupéou, d'Argenson. Ces futurs grands hommes ne se souvenaient pas toujours de leurs anciens maîtres, dont l'ordre fut dissous en 1762 et l'exclusion prononcée par ceux mêmes qu'ils avaient instruits. Mais bien d'autres facteurs étaient alors en jeu : la gratitude ou la vindicte n'y avaient pas place.

Quelles qu'aient été les relations entre Etienne-François et son père, le respect filial n'étouffait pas le fils : « il ne s'occupait nullement de son avancement, reproche-t-il ; il ne lui était pas possible vu son goût pour la table et pour une société très privée de me faire connaître la bonne compagnie ».

Etienne-François n'eut jamais l'intention de se contenter ni d'une société ni d'emplois médiocres. De haute noblesse et de maigre fortune, il entre tôt dans la carrière des armes. A quatorze ans en 1733, il exprime un regret, celui de n'avoir pas participé à la guerre de Succession de Pologne. C'est à la suite de cette guerre que Stanislas prit possession de la Lorraine qui devait revenir à la France après sa mort.

## Le guerrier

En décembre 1737, alors qu'il était âgé de dix-huit ans et que son père prenait congé du Roi et de la reine pour aller tenir la table du duc de Lorraine à Bruxelles, il fut présenté à leurs Majestés. L'année suivante, attaché au régiment de cavalerie Royal Allemand, il obtint un congé « pour aller voir la guerre qui se faisait en Hongrie entre l'empereur Charles VI et les Turcs ». Mais la petite vérole, qui le prit la veille de son départ pour Vienne, l'empêcha

de faire cette campagne. En manière de consolation il put, grâce à son père, accompagner la grande-duchesse et le grand-duc qui allaient prendre possession de la Toscane. Il sut plaire au futur couple impérial car il revint avec lui à Vienne.

Le guerrier

## II LE GUERRIER

*Voyage à Vienne - Guerre de Succession d'Autriche - Mort de Fleury - Fontenoy - Campagne de Maurice de Saxe et du Prince de Conti - Paix d'Aix-La-Chapelle.*

Mais à qui ne plaisait-il pas ! Un peu plus tard, Gleichen le décrit ainsi : « Bon, noble, franc, généreux, galant, magnifique, libéral fier, audacieux, bouillant et emporté même, il rappelait l'idée des anciens chevaliers français ». Ces lignes évoquent le personnage lors de sa première ambassade. Mais ce charme, ce rayonnement qui allait devenir proverbial, que ne devaient-ils être dans l'ardeur de ses dix-neuf ans. C'était en 1738 ; l'année du traité de Vienne qui mettait fin à la guerre de Succession de Pologne, les préliminaires du traité avaient fait cesser les hostilités trois ans plus tôt.

La guerre qui intéressait notre jeune seigneur était celle qui opposait l'Autriche aux Turcs : presque sans coup férir, la Turquie par le traité de Belgrade du 18 septembre 1739 triomphait de l'Autriche en 1718. Riche de ses vingt ans, officier français, quoique attaché au prince Charles de Lorraine, il fut reçu au camp turc chez Monsieur de Villeneuve, ambassadeur de France et, dit-il : « je fus tenté de m'en revenir par Constantinople à Paris. J'ai toujours eu du regret d'avoir eu la prudence, qui n'était pas ma qualité dominante dans ce temps là, de ne pas suivre ce projet de voyage. Quoi qu'il en soit, je ne tirai de mon goût pour l'armée turque que la satisfaction que ma curiosité me faisait rechercher, et une manière de fièvre pestilentielle dont je fus très malade jusques à mon retour à Vienne ».

Le climat des Etat Centraux ne lui était résolument pas favorable et c'est presque miracle, étant donné ce qu'était la médecine au XVIIIème siècle, qu'il ait survécu. Mais l'occasion manquée ne s'est jamais retrouvée, il ne vit jamais Constantinople, au faite du pouvoir il n'alla jamais à l'étranger. Les hommes d'Etat n'avaient pas alors la même frénésie de voyages que ceux d'aujourd'hui.

En 1740, il n'était que lieutenant en second au Royal Infanterie, cela depuis

le 24 février 1739, il commençait à ronger son frein. L'attachement de son père au duc de Lorraine, devenu duc de Toscane et époux de la future impératrice reine, était plus une gêne qu'un atout pour son avancement.

En effet, depuis que Stanislas régnait en Lorraine, les anciens ducs étaient en défaveur à la Cour de France, défaveur qui allait s'accroître avec la guerre de Succession d'Autriche que la France déclara, en cette année de 1740, contre les prétentions de l'ancien duc lorrain et de son épouse Marie-Thérèse au trône impérial. Choiseul prit donc part à cette guerre avec son modeste grade de lieutenant en second. Bien que luttant contre des princes près desquels il venait de passer plus d'un an en ami, sa conduite à l'armée fut celle d'un Français et d'un officier de valeur.

## Guerre de Succession d'Autriche

Quant à son opinion sur cette guerre et les circonstances dans lesquelles elle fut engagée, lui-même l'expose de façon lumineuse ; il donne en même temps un tableau si frappant de la politique française et de l'état de l'Europe qu'il faut laisser parler sa plume : le motif de la guerre était la succession de l'empereur Charles VI mort en 1740. Il était monté sur le trône impérial à la mort de son frère Joseph II, en 1712. L'empereur fit une Pragmatique Sanction, par laquelle il assurait à sa fille aînée et à ses descendants tous les états sur lesquels il régnait, et, au défaut de sa fille aînée et de ses descendants, il appelait à la succession sa fille cadette... Charles VI travailla plus de vingt ans au succès de cette Pragmatique. Il rencontra infiniment de difficultés. L'empereur Joseph son frère avait laissé deux filles, dont l'une avait épousé l'électeur de Bavière et la seconde l'électeur de Saxe. Ces deux princes trouvaient injuste que l'on privât de la succession de leur père les filles du fils aîné pour la faire passer aux filles du fils cadet...»

Les électeurs de Hanovre, de Brandebourg, de Mayence, de Trèves, l'électeur Palatin furent les premiers à reconnaître la Pragmatique. Celui de Saxe adhéra en 1733 ; ceux de Bavière et de Pologne restèrent les seuls princes de l'empire à refuser leur consentement. Parmi les souverains d'Europe, le roi d'Angleterre, l'impératrice de Russie, le pape, le roi de Sardaigne, la république de Hollande, le Danemark et l'Espagne même, avaient donné le leur. La France, la dernière, accorda sa garantie par le traité de Vienne en 1738. L'Europe toute entière se trouvait donc concernée.

«L'empereur, muni de toutes les garanties qui lui avaient coûté successivement beaucoup de sacrifices, crut sa succession assurée sur la tête de sa fille... Il l'avait mariée au duc de Lorraine qui, par le traité de 1738, avait cédé ses états à la France en échange de la cession éventuelle de la Toscane et plus encore pour l'assurance que lui donnait la France de soutenir la Pragmatique Sanction...»

«Marie-Thérèse, sa fille aînée, fut d'abord déclarée souveraine de tous les états de feu empereur son père. Elle réclama dans toutes les Cours la garantie de la Pragmatique Sanction ; elle offrit même à la France des avantages, tels que le duché de Luxembourg et des limites en Flandre à la volonté du Roi. Ces cessions auraient été très utiles ; le cardinal de Fleury incitait fort à les accepter et à maintenir la parole et la signature du Roi sur la garantie de la Pragmatique Sanction ; mais il ne fut pas le maître. Le Roi avait pour maîtresse la marquise de Vintimille qui avait pris un ascendant marqué sur le Roi, lequel partageait ses faveurs entre les deux sœurs. Le maréchal de Belleisle (petit-fils du surintendant Fouquet) avait adopté un projet de démembrement des états de la maison d'Autriche. Madame de Vintimille, aidée des conseils de jeunes courtisans, adopta le projet du maréchal de Belleisle, le fit adopter au Roi. Le cardinal sentit qu'il fallait plier et l'on se décida à la guerre la plus ruineuse, et l'on peut dire la plus injuste, sans réfléchir que l'acquisition d'une province et le maintien de la paix étaient bien plus avantageux à la France que la division de la maison d'Autriche».

Choiseul ne dit pas ici que l'opinion, à la Cour comme à la ville, était violemment montée contre l'Autriche ; il poursuit : «On s'abandonna aux projets extravagants du maréchal de Belleisle, que l'on fit en même temps général et ambassadeur. L'électeur de Bavière était le prince à qui l'on destina la couronne impériale avec les deux Autriche et une partie de la Bohême. L'électeur de Saxe qui, d'abord, entra dans la ligue, avait aussi des portions de la Bohême. Le roi de Prusse qui, le premier, attaqua la reine de Hongrie devait avoir la Silésie. L'Espagne revendiqua l'Italie... On ne songea, dans ce vaste projet, à aucune acquisition pour la France...»

A vrai dire, ni Louis XV ni Fleury ne désiraient participer à la lutte. Avant d'être parvenu à une décision, ou de s'y être laissé entraîner, le Roi confiait à un de ses courtisans, le marquis de Souvré : «Je ne veux pas m'en mêler. J'aime mieux regarder cela du Mont Pagnotte». (Le Mont Pagnotte était, dans la forêt de Chantilly, une éminence d'où l'on pouvait contempler une chasse sans y prendre part). «Votre Majesté y aura froid et y sera mal logée», répartit Souvré qui, sous cet air de badinage, reflétait les aspirations du parti anti-autrichien.

Voltaire disait alors : «Belle-Isle, sans avoir fait de grandes choses, avait une grande réputation. Il n'avait été ni ministre, ni général, et passait pour l'homme le plus capable de conduire l'Etat et une armée». L'opinion de Choiseul sera beaucoup plus sévère. Mais Belleisle l'emporta. Au cours d'une ambassade fastueuse à la diète de Francfort, il signe en juin 1741 le traité qui rend inévitable l'entrée en guerre de la France. Les Espagnols débarquent une armée en Italie, Belleisle joint ses armées à celles du roi de Bavière et s'empare de Prague en novembre 1741.

Dans le domaine politique, il réussit selon ses vœux, car l'électeur de Bavière fut élu et couronné sous le nom de Charles VII, mais, dit Choiseul «les

opérations militaires n'eurent pas le même succès. La division de l'armée française qui s'était avancée à quatre lieues de Vienne fut repliée sur Linz... Le reste de l'armée fut replié sur Prague».

La situation de la jeune Marie-Thérèse n'en semble pas moins désespérée car, après la victoire prussienne de Mollwitz en Silésie (10 avril 1741), Frédéric avait écrasé l'armée autrichienne commandée par Charles de Lorraine (17 mai 1742) près de Chotusitz. C'est alors qu'il tira son épingle du jeu, signa le traité de Breslau (11 juin 1742) aux termes duquel Marie-Thérèse lui abandonnait la Haute et Basse Silésie. C'était la première des trahisons de Frédéric II.

Celui-ci célébrait l'événement en envoyant des vers de sa façon à Voltaire qui lui répondait d'une plume qui ne fait guère honneur au patriote: «Sire, j'ai reçu des vers, et de très jolis vers de mon adorable roi dans le temps que nous pensions que Votre Majesté ne songeait qu'à délivrer d'inquiétude le maréchal de Broglie ... J'ai appris que Votre Majesté a fait un très bon traité... Mais si ce traité est bon pour nous autres Français, c'est ce dont on doute à Paris... Vous n'êtes plus notre allié, Sire, mais vous êtes celui du genre humain...». Pour qui sait lire entre les lignes la louange n'allait pas sans réserves. Et Frédéric d'écrire à nouveau: «Je m'embarrasse très peu des cris des Parisiens. Ce sont des frelons qui bourdonnent toujours... Si toute la France me condamne, jamais Voltaire le philosophe ne se laissera entraîner par le nombre».

Belleisle n'était certes pas un partenaire à la taille de son allié défaillant ; voici comment le juge Etienne-François:

«Le maréchal de Belleisle était déjà embarrassé de la pointe qu'il avait fait faire à l'armée en Autriche. Il fut malade ou il se dit malade... Il demanda à la Cour d'envoyer un autre général à l'armée. Il avait obtenu à Francfort la dignité de duc et pair, et immensément d'argent et de meubles ; l'empereur l'avait créé prince de l'empire, l'Espagne lui avait envoyé la Toison...»

«Le maréchal de Belleisle fit un calcul fort juste, il dit: «J'ai embarqué le Royaume dans une grande entreprise, dès la première année, j'en ai tiré le profit que je désirais ; je vois que mon projet ne peut pas réussir sans des moyens bien supérieurs à ceux que j'ai demandés... Je n'ai plus qu'à perdre en conservant le commandement de l'armée ; je vais laisser les malheurs à mon successeur, en présentant au public, en ma faveur, l'élection de l'empereur et la conquête de la Bohême».

Belleisle avait-il en tête les desseins machiavéliques que lui attribue Etienne-François ? Quoi qu'il en soit, c'est sous le commandement du maréchal de Broglie que l'armée française essuya «les désastres qui suivirent, tandis que le roi de Prusse et la cour de Saxe faisaient la paix avec la reine de Hongrie».

L'armée française, cernée dans Prague, fut contrainte à une retraite des plus pénibles. Vauvenargues était parmi les rescapés, mais avec une santé désormais altérée. L'atroce retraite, les souffrances des soldats lui inspirèrent

ces lignes dans l'ELOGE DE SON AMI PAUL DE SEYTRES: «Pleure malheureuse patrie, pleure sur tes tristes trophées... Ils fuient. La faim, le désordre marchent sur leurs traces furtives. La nuit enveloppe leurs pas et la mort les suit en silence. Vous dites: est-ce là cette armée qui semait l'effroi devant elle?... La maladie, la faim, la fatigue excessive accablent nos jeunes soldats misérables! On les voit étendus sur la neige, inhumainement délaissés. Des feux allumés sur la glace éclaireront leurs derniers moments...». De trois à quatre mille hommes étaient restés dans Prague sous le commandement de Chevert qui dut se rendre le 2 janvier 1743 en obtenant les honneurs de la guerre. Cependant, à Versailles on se souciait surtout de bagatelles, des sœurs de Nesles qui devenaient, successivement, ou parfois ensemble, favorites royales. Une était disgraciée, la seconde mourait, une troisième la remplaçait.

Les chansonniers composaient:

Grand Roi, d'avoir renvoyé la Mailly  
 Que vous avez d'esprit  
 Quelle haridelle avez-vous là  
 Alléluia  
 Vous serez beaucoup mieux monté  
 Sur la Tournelle que vous prenez  
 Tout le monde vous le dira  
 Alléluia

Un autre sujet excitait la curiosité: la franc-maçonnerie. L'avocat Barbier y fait allusion dans son incomparable journal: «Nos seigneurs de la Cour ont inventé tout nouvellement un ordre appelé *frimassons*, à l'exemple de l'Angleterre... nous ne tardons pas à imiter les impertinences étrangères. Dans ces ordres-ci étaient enrôlés quelques-uns de nos secrétaires d'Etat et plusieurs ducs et seigneurs. On ne sait quoi que ce soit des statuts... Ils s'assemblaient, recevaient les nouveaux chevaliers et la première règle était un secret inviolable... Monsieur le cardinal de Fleury a cru devoir étouffer cet ordre de chevalerie dans sa naissance et il a fait défense à ces messieurs de s'assembler et de tenir de pareils chapitres.»

Mais la défense n'était pas toujours observée et d'Argenson nous apprend: «Monsieur de Mailly, mari de la maîtresse du Roi, a eu ordre de sortir de Paris, pour avoir tenu chez lui loges et soupers de *frimassons*, malgré les ordres réitérés du Roi. L'auguste qualité de cocu du Roi ne l'a pas exempté de cette prescription».

Choiseul dont beaucoup d'amis grands seigneurs étaient ou sont devenus francs-maçons, ne semble pas l'avoir été, si ce n'est, peut-être, à la fin de sa vie. Il ne s'occupait guère à l'époque des maîtresses royales et lorsqu'entre deux campagnes, il revenait à Paris, c'était pour se livrer à ses plaisirs et s'occuper de ses maîtresses à lui.



## Mort de Fleury

Fleury, qui n'avait pas voulu cette guerre, accablé par la retraite de Prague, mourait aussi de vieillesse à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Sa perte fut une des plus sensibles qu'éprouva Louis XV qui écrivait à Philippe d'Espagne: «Je puis dire que je tiens tout de lui et qu'ayant eu le malheur de perdre mes père et mère avant que j'eusse connaissance, je l'ai toujours regardé comme tel, ce qui rend sa perte plus douloureuse».

Le Roi décida alors que, tel Louis XIV, il n'aurait plus de premier ministre. Le Conseil, remanié et complété après la mort du cardinal, se composait du duc d'Orléans, du contrôleur général Orry, du cardinal de Tencin, de Maurepas à la Marine, du comte d'Argenson à la Guerre, du marquis d'Argenson, son frère aîné (auteur des Mémoires), aux Affaires Etrangères. Féroce, le marquis avait écrit: «Le cardinal est fort changé, crochu, cornu, courbé, rabougri...» et, à sa mort, avait conclu: «On n'avait jamais vu d'agonie si comique par toutes les chansons, épigrammes et démonstrations».

La guerre reprit. La nouvelle campagne allait-elle effacer les misères de la retraite de Prague ? Choiseul qui y prit part sous les ordres du maréchal de Noailles l'espérait, y comptait. Obscur lieutenant au début de cette guerre, il avait maintenant un régiment portant son nom. C'est ainsi qu'il allait prendre part à la bataille de Dettingen livrée le 27 juin 1743 contre cinquante mille Anglo-Honoviens commandés par le roi d'Angleterre Georges II qui défendait la cause de Marie-Thérèse. Le maréchal de Noailles, commandant des troupes françaises, semblait dans une position inexpugnable près du village de Dettingen sur le Mein, mais une attaque précipitée du duc de Gramont, aggravée par l'indiscipline des troupes compromirent un succès qui semblait assuré. Voici la fin du récit navré qu'en fait Etienne-François: «Je crois qu'il y a peu d'exemples d'une position militaire aussi avantageuse et aussi bien combinée... Tout réussit à souhait... et l'armée anglaise se disposa à se replier sur Francfort. Le maréchal de Noailles en fut averti sur le champ. Il fit passer l'avant-garde qu'il avait à ses ponts, il y joignit le corps que commandait le duc de Gramont... Dans l'intervalle du temps que le maréchal de Noailles mit à aller chercher le reste de son armée, ceux qui commandaient les avant-garde communiquèrent leurs craintes au duc de Gramont qui fit passer le ravin et le village aux deux réserves.

«Le maréchal arriva au moment où les troupes marchaient... l'armée arriva à tire-d'aile ; on l'enfourna successivement dans un terrain qui ne pouvait pas le contenir. Elle manqua d'ordre et s'enfuit... Pourquoi n'a-t-on pas repris la position qui était l'objet, le seul objet de l'opération ? Le maréchal de Noailles l'a voulu ; je lui en ai entendu donné l'ordre trois fois et lui-même faire ses efforts pour rallier et mettre en bataille les troupes. Si l'on eût repris cette position, les ennemis étaient perdus, malgré l'échauffourée du matin... L'on

ne reprit pas cette position parce que les troupes ne voulurent jamais obéir au commandement».

Etienne-François ne peut contenir son regret et sa révolte: «L'ignorance, l'effroi, le bruit rendirent toutes les peines inutiles, et un coup de canon tiré au hasard par les ennemis éparpilla l'armée du Roi. Les ennemis, de leur côté, ne songèrent qu'à marcher sur Francfort, même en abandonnant leurs blessés, et à profiter du bonheur qui les avait tirés d'une situation aussi dangereuse, bonheur qu'ils n'ont dû qu'à l'indiscipline et à l'ignorance de l'armée française».

Choiseul, lors de ces événements, avait vingt-quatre ans, il prenait là une première leçon de stratégie qu'il se garderait bien d'oublier le jour où, dix-huit ans plus tard, le portefeuille de la Guerre passerait des mains de Belleisle entre les siennes. Mais ici, s'il déplore les fautes qui empêchèrent la victoire, il n'accuse personne de louches combinaisons. Vauvenargues qui était aussi à la bataille de Dettingen avait écrit: «Je ne vous ferai pas un détail sur cette malheureuse affaire. Il vaudrait autant vous parler de la bataille de Platée. Tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est qu'on a jamais rien vu de pareil».

Le maréchal de Noailles, en dépit de cette victoire manquée allait prendre de plus en plus d'ascendant sur Louis XV. Il connaissait Etienne-François, la valeur de l'officier, la justesse de ses observations. C'est lui qu'il choisit pour aller porter au Roi les détails de la bataille de Dettingen. On peut croire que le jeune colonel n'omit aucun fait et que le compte rendu qu'il fit fut très proche des extraits que nous avons empruntés à ses Mémoires.

C'est son continuuel besoin d'argent qui, cette année-là, marqua sa présence au château de Stainville. On peut lire sur le relevé des dépenses du château: prêté à Monsieur le marquis fils, à son passage, 5 louis, soit cent-cinquante-cinq livres.

Epris de plaisirs, il l'avoue, il s'en vante, une bonté spontanée lui gagnait tous les cœurs, bien avant que le pouvoir n'ait pu lui valoir des amitiés intéressées. A Louis XV qui lui demandait un jour comment il s'y prenait pour se faire aimer de la sorte, «Oh sire !, répondait-il, ma recette est simple ; elle consiste à aimer beaucoup moi-même». Il confiait à un ami: «Je suis assez heureux pour ne haïr aucune nation et fort peu d'hommes en particulier, même ceux qui ont cherché à me faire du mal. En revanche, j'aime à la passion de rendre service: tout cela prouve que je n'étais pas fait pour être ministre». Et pourtant, on le verra plus tard, quelle perspicacité, quelle lucidité, lorsqu'il s'agissait de percer les desseins de chefs de nations ennemies !

Cet homme prompt à aimer n'avait alors guère de sympathie ni d'admiration pour les ministres de Louis XV. Faisant allusion aux détails portés par lui au Roi sur la bataille de Dettingen, il écrit: «Ils furent reçus assez froidement. Madame de Châteauroux était maîtresse ; l'intrigue de cour intéressait plus que les faits militaires ; le ministre de la Guerre (comte d'Argenson) était

plus fort dans le genre de l'intrigue qu'il n'était instruit et intéressé aux détails de l'armée».

Cependant le charme rayonnant qui émanait de sa personne agissait à Versailles comme ailleurs et, s'il l'avait voulu, la carrière diplomatique d'Etienne-François aurait pu commencer alors. Il écrit : «Le Conseil du Roi avait imaginé de m'envoyer à Vienne sous prétexte de l'échange de prisonniers et afin de pouvoir, par mon moyen, faire passer à cette cour des propositions de paix».

Etant donné les liens qui unissaient le jeune officier aux souverains de Vienne, le choix semblait assez judicieux. Tout autre, moins ambitieux, moins orgueilleux aurait trouvé la proposition flatteuse et avantageuse ; mais point Etienne-François : «Je jugeai, dès le premier moment, qu'elle était très subalterne, ce qui était suffisant pour me faire sentir qu'elle ne me convenait pas... si par impossible mes propositions étaient agréées... l'on enverrait d'autres personnages que moi pour recueillir les fruits de la première démarche... Je restai très tranquillement livré à mes seuls plaisirs et aux tracasseries de la société pendant l'année 1743». La guerre reprit. Après avoir conclu un nouveau traité avec la France en 1744, «le roi de Prusse recommença la guerre contre la cour de Vienne et alors nous rendit un très grand service en nous débarrassant de l'armée prussienne, qui était en Alsace ; mais il fit la paix en 1747 et n'était plus en guerre pendant le Congrès d'Aix-la-Chapelle». Avant la fin de la guerre, le grand Frédéric avait donc trahi ses alliés deux fois.

Nous n'en sommes cependant pas encore là ! La guerre dont le prétexte était la succession d'Autriche continuait, mais le véritable ennemi était l'Angleterre. Noailles, dont l'influence au Conseil était prépondérante, Maurepas, Tencin le savaient bien. L'Angleterre avait formé une coalition avec l'Autriche, la Hollande, le Piémont, la Saxe, et il fallait atteindre l'Angleterre là où elle était la plus vulnérable, en Flandre. C'est donc là que se portèrent les efforts de l'armée. Louis XV lui-même arriva auprès de cette armée du Nord tandis que des opérations se poursuivaient aux Colonies, sur le Rhin, en Italie. C'est en Italie qu'Etienne-François rejoignit avec son régiment l'armée du prince de Conti, en 1744.

## Le prince de Conti

Louis-François de Bourbon prince de Conti n'était pas un personnage ordinaire. De deux ans plus âgé qu'Etienne-François, sa magnificence, sa prodigalité ne furent pas sans influence sur ce dernier. En 1732, à l'âge de quinze ans, il avait épousé Mademoiselle de Chartres, arrière petite-fille de Louis XIII et d'un an son aînée. Sa jeunesse fut bientôt marquée par des désordres extrêmes qui n'entamaient pas son ardeur guerrière. «La guerre se prépare plus que jamais et nos princes de sang, note Barbier, servent cette campagne en Allemagne... Monsieur le comte de Charolais part, Monsieur de Clermont

qui devrait s'occuper à visiter ses bénéficiaires a demandé au Roi la permission de servir... Monsieur le prince de Conti qui n'a pas plus de dix-sept ans va aussi à l'armée ; ses équipages sont partis. Le duc de Richelieu, ci-devant ambassadeur à Vienne, qui n'est pas encore officier général mais simple colonel a, dit-on, soixante-douze mulets, trente chevaux pour lui, un grand nombre de valets, et il fait ses tentes sur le modèle de celles du Roi. Si la guerre est sérieuse, il paraîtrait plus sage d'arrêter cette émulation et de prescrire une façon de vivre moins délicate et moins somptueuse. Les officiers généraux qui sont riches et qui mènent des aides de cuisine et des aides d'office, comme si c'était pour célébrer quelque fête, et ceux qui ne sont pas également riches, se ruinent et se mettent hors d'état de soutenir plusieurs campagnes». C'était aussi l'opinion d'Etienne-François qui, devenu ministre, s'attacha à la réforme de l'armée.

Les difficultés financières n'empêchèrent jamais le prince de Conti de mener grand train. Etienne-François, jusqu'à son dernier souffle devait suivre cet exemple.

En janvier 1744 le prince est nommé pour commander en chef en Italie. Le 12 février son équipage se met en route : «il était magnifique, composé de quatre-vingt mulets, de trente-six chevaux de main, de plus de vingt hommes de suite à cheval, de deux carrosses de campagne pour les officiers supérieurs, et de cinq à six fourgons».

Le prince lui-même quitte Paris le 7 mars : il courait à trente chevaux pour arriver à Toulon quatre jours plus tard. Etienne-François, colonel de vingt-cinq ans, faisait partie de cette armée et se déclarait, cette fois, parfaitement satisfait de son chef. «Je me bornerai à dire que Monsieur le prince de Conti a certainement de l'esprit, du talent, de la perception et qu'il est fort agréable de servir sous ses ordres quand il marque autant de bontés qu'il m'en a marquées».

Les succès militaires venaient corser les bonnes grâces du prince. Le samedi 16 mai on chante un Te Deum dans l'église Notre-Dame en action de grâces pour la conquête du comté de Nice. Il y a aussi ordonnance du Roi pour faire des feux de joie dans les rues. A la Cour, on allait jusqu'à appeler le vainqueur «Le Grand Conti».

C'est au cours de la campagne d'Italie, et en faisant le siège de Coni, qu'Etienne-François se lia avec le duc d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal de Richelieu, et qui devait devenir plus tard l'un des ennemis les plus acharnés de Choiseul ministre. Mais leurs rapports furent d'abord excellents : «Nous nous liâmes assez étroitement Monsieur d'Aiguillon et moi ; nous passions nos jours ensemble. Il me faisait confidence de sa rage contre le Roi qui lui avait enlevé sa maîtresse Madame de Châteauroux». Ces confidences accroissaient l'amitié naissante entre les deux jeunes seigneurs que tout semblait rapprocher : l'âge, la naissance, le rang. D'Aiguillon avait vingt-quatre ans, Choiseul était un colonel de vingt-cinq. Lors d'un combat de diversion livré

pendant le siège de Coni, d'Aiguillon blessé se fit emporter par quatre hommes sur des halberdes en présence de Choiseul et du prince de Conti étreints par l'inquiétude. A la fin de la bataille qui dura jusqu'à la nuit, Choiseul se précipita au quartier où il logeait avec d'Aiguillon. «On le pensait au moment où j'entrai dans sa chambre. Quelle fut ma surprise de voir que l'on mettait de l'eau et du sel sur une égratignure prétendue qu'il avait à la jambe, qu'à peine l'amitié la plus vive pouvait apercevoir ! Je lui parlai peu de sa blessure et m'en retournai fort tranquille sur les dangers que courrait dorénavant Monsieur d'Aiguillon à la guerre».

Ainsi s'acheva une amitié. Quant à la réputation de courage de Monsieur d'Aiguillon, elle reçut un nouveau coup au début de la guerre de Sept ans, en 1756. Se trouvant à Saint-Cast en présence des Anglais qui espéraient envahir la France, il s'était réfugié dans un moulin et en sortit, le danger passé, tout couvert de farine ; c'est tout au moins ce dont l'accusèrent ses ennemis. Les deux hommes devaient se retrouver, dans deux camps opposés à plus de vingt ans de là, et dans des circonstances autrement graves pour l'un et pour l'autre.

## Le marquis du Châtel

Dans cette armée d'Italie où Etienne-François avait ébauché une amitié avec celui qui devait devenir un de ses plus solides ennemis politiques, il avait aussi été le compagnon d'armes du père de la divine créature qui, six ans plus tard, allait être son épouse. Il s'agit du marquis du Châtel dont le nom est souvent mentionné dans la Gazette à l'occasion des batailles. Ainsi, au sujet de l'affaire du 30 septembre, près de Coni, à laquelle prirent part les troupes commandées par l'Infant et le prince de Conti contre les troupes du roi de Sardaigne: «Le prince de Conti ordonna au marquis de Sénecsterre et au sieur de Courten de s'avancer avec les régiments de Stainville, de Flandes, de Foix, de Brie... La brigade de Lyonnais et le régiment de Stainville chargèrent ensemble et rompirent la colonne... Le premier bataillon des Gardes Lorraines et le régiment de l'Ile de France, commandés par le marquis de Chastel, firent une nouvelle charge qui mit une seconde fois les ennemis en désordre».

## Le Roi malade à Metz

La campagne d'Italie avait rapporté la possession du comté de Nice. Au cours de cette même année 1744, le prince de Lorraine était entré en Alsace à la tête de l'armée autrichienne. Le maréchal de Noailles avait pris le commandement de l'armée française qui lui était opposée et «l'on avait engagé

le Roi qui faisait sa première campagne, écrit Choiseul, à quitter les sièges de Flandre pour venir être témoin de la guerre qui se faisait dans une de ses provinces. Pour l'encourager, sans doute, à marquer un peu d'intérêt aux opérations de son armée en Alsace, l'on avait cru devoir faire joindre le Roi, dans la marche de Flandre en Allemagne, par Madame de Châteauroux... ils traversèrent une partie de la France ensemble et, pour qu'il n'y eût point de mystère, vis-à-vis des peuples, sur le bonheur du Roi, l'on construisit une galerie extérieure dans les villes où ils couchèrent, pour communiquer de l'appartement du Roi à celui de Madame de Châteauroux d'un côté de la rue à l'autre. Ils cheminèrent ainsi fort doucement et fort heureusement jusque à Metz, où le roi tomba malade (4 août 1744)».

Le rôle des sœurs de Nesles dans la vie galante de Louis XV est trop connu pour y revenir ici, mais il faut citer les mémoires de Choiseul relatifs à l'aventure de Metz et à Madame de Châteauroux, tant la verve de l'écrivain y est divertissante, aux dépens de tous les personnages en cause :

«D'abord, on regarda la maladie comme légère. On enferma le Roi sans le laisser voir à personne qu'à la société intime. Il était comme une manière de Sultan dans son sérail ; car Madame de Châteauroux avait plusieurs femmes à sa suite, et Monsieur de Richelieu, et d'autres, par leurs bassesses et leurs intrigues, ressemblaient assez aux eunuques. Le malaise empira et devint assez grave pour effrayer le sérail sur ses suites. Il y avait un cri général sur ce que l'on cachait le Roi à tous ceux qui devaient, par état, le voir. Les portes s'ouvrirent ; on fit entendre au Roi qu'il était en danger...

L'effet de sa pusillanimité fut bien extraordinaire: Madame de Châteauroux, qu'il aimait autant qu'il peut aimer, qu'il avait fait venir pour ce voyage, pour qui sans doute il prodiguait les preuves de la plus grande faiblesse et de la plus grande soumission, Madame de Châteauroux venait de le quitter quand on jugea à propos de faire entrer chez lui les médecins. Dans ce même temps il s'effraya au point non seulement de vouloir recevoir les Sacrements, de demander pardon à tout le monde de sa conduite passée, mais d'ordonner publiquement que l'on chasse de Metz cette Madame de Châteauroux en même temps que sa sœur la duchesse de Lauraguais».

Moins mordant, moins coloré, plus concis, plus réaliste, Barbier traduit le sentiment des Français: «Le 7 de ce mois (d'août) le Roi est tombé malade à Metz... Il y avait un grand souper avec toute la Cour dans lequel on avait beaucoup bu à la santé du roi de Prusse... et aussi de mon cousin le grand Conti». Quant au renvoi des deux duchesses, il conclut: «Elles n'ont que ce qu'elles méritent en étant chassées plus indignement que les dernières p..., car ceci fait dire dans le public qu'après le grand souper du 6, Monsieur de Richelieu avait enfermé le Roi avec les deux sœurs pour leur faire passer la nuit et que le lendemain il avait craché le sang d'épuisement. Voilà la cause de sa fièvre et de ses grands maux de tête».

La reine Marie Leczinska put enfin venir à Metz, le dauphin aussi, tous

Etienne-François comte de Stainville, duc de Choiseul, ministre de Louis XV, reste assez méconnu du grand public. Ce fut pourtant, d'après Talleyrand, l'homme d'Etat du XVIII<sup>e</sup> siècle qui « eut le plus d'avenir dans l'esprit ». Pitt, son adversaire le plus implacable, déclarait que, depuis la mort de Richelieu, la France n'avait eu d'aussi grand ministre.

Doté d'une intelligence supérieure, d'une grande puissance de travail, il n'était pas moins épris de plaisir et le proclamait volontiers. Ce côté spectaculaire, son existence fastueuse, ses succès féminins cachent parfois l'immensité de son œuvre politique et ont donné des armes à ses détracteurs.

Guerrier avant toute chose, ce fut la faveur de la Pompadour qui lui valut son premier poste d'ambassadeur à Rome, puis à Vienne. L'éclat de ses ambassades lui ouvrit le chemin du ministère : aux Affaires Etrangères, à la Guerre ou à la Marine, il fut, pendant onze ans, Premier ministre, de fait sinon en titre.

Choiseul est parfois tenu responsable du Renversement des Alliances qui aboutit à la Guerre de Sept Ans et au Traité de Paris. Rien n'est plus faux : lorsqu'il fut appelé au Conseil, l'Alliance autrichienne était irrémédiablement scellée.

Les faits majeurs de son ministère restent l'Alliance espagnole et le Pacte de Famille, les réformes de l'Armée et de la Marine qui ont permis la revanche de la France contre l'Angleterre et l'Indépendance américaine.

Sa disgrâce retentissante en 1770 eut pour cause essentielle son hostilité, celle de sa sœur surtout, envers la du Barry. La favorite, bien indifférente à la politique, n'en était pas moins un instrument efficace entre les mains des ennemis du ministre auquel restèrent attachés l'ensemble du peuple et de la noblesse de France qui transformèrent son exil en triomphe.

Contraint de se retirer à Chanteloup, ce château princier et son train fastueux éclipsèrent bientôt Versailles. Pour les personnages de marque, français ou étrangers, ce fut un privilège d'y être reçu. Le duc et la duchesse y tenaient une véritable Cour : lui, étincelant de verve, d'esprit, de vitalité ; elle de grâce et de bonté. Le ton, les manières, l'élégance y étaient à une hauteur rare, même à cette époque.

Le 10 mai 1774, Louis XV mourait, Louis XVI mettait fin à l'exil de Choiseul. Malgré les espérances que ce retour avait fait naître, malgré l'insistance de Marie-Antoinette qui lui devait son mariage, il ne fut jamais rappelé au pouvoir. L'eût-il été que, le sens de l'Histoire eût, aussi, été différent.

5328414



9 782727 302483

ÉDITIONS ALBATROS  
21, rue Cassette Paris VI<sup>e</sup>

98 F

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

